

Procès-Verbal du conseil d'école n°3 Léonard de Vinci Neuville sur Sarthe 18 juin 2021

Présent.e.s :

- Parents élus : Mesdames Derrien, Dubray, Gloria, Villedieu, Simon, Franchet, Messieurs Vidus (Président des parents d'élèves).
- Conseil Municipal : Mme Cantin (maire)
- Enseignant.e.s : Mesdames Bonnelye, Delaite, Delaurière, Grandières, Harbeby, Kelma, Le Royer, Loison (directrice), Monsieur Lebrun.

Excusé.e.s :

- Madame Emile, Inspectrice de l'Education Nationale circonscription Le Mans Coulaines
Mmes Dagouret, Levillain, Vinet (enseignantes)

Ouverture de la séance par la désignation des secrétaires.

Secrétaires de séance : M. Vidus (parent) et Mme Grandières (enseignante)

1) Approbation PV du premier conseil d'école.

Le PV du premier conseil d'école du 19 mars 2021 est approuvé par les membres du Conseil à l'unanimité.

2) Bilan des activités pédagogiques :

Dans le contexte particulier de la pandémie, les activités sportives et culturelles habituelles de l'école (piscine, rencontre sport, théâtre, danse contemporaine, concert de l'école, école et cinéma...) ont toutes été annulées. La classe nature a été définitivement abandonnée et la coopérative scolaire a été remboursée en partie de l'acompte versé (dernière partie remboursable en juillet).

Pour cette fin d'année scolaire, certaines activités sont fixées et devraient effectivement être menées. D'autres sont en cours de préparation.

→ Jeudi 17 juin après-midi : les CM2 ont été accueillis au collège Jean Cocteau par M. Maufray principal et Mme Loiseau principale adjointe ainsi qu'un professeur, Mme Fernandez afin de visiter le collège et échanger grâce à des questions préparées par les élèves.

Élèves très enthousiastes, la visite a été appréciée et intéressante.

→ Jeudi 17 juin : Xavier Stubbe est venu à l'école pour faire découvrir les clips vidéos des chansons aux élèves. Les liens du compte youtube de l'artiste ont été transmis à toutes les familles de l'école afin que tout le monde puisse découvrir les chansons (<https://youtube.com/channel/UCs4lUzus2kzOQL1M6u2uMVQ>).

→ Lundi 21 juin matin : dans le cadre du projet CE2/CM1/CM2 sur la biodiversité (projet intitulé bee-iodiversité), la classe de CE2 ira en sortie scolaire dans un Espace Naturel Sensible, qui se situe à Monfort-Le-Gesnois, lundi 21 juin, toute la matinée. Cette sortie sera animée par Madame Hélène Julliot, botaniste et naturaliste de l'association « Mes mots » à Requeil. Madame Julliot est venue travailler deux après-midi à l'école sur le thème du monde

végétal, sa biodiversité et les menaces qui la concernent. Cette sortie se clôturera par un pique-nique « zéro déchet » afin de sensibiliser les élèves. L'intervention de Madame Julliot et la sortie sont entièrement financées par le département.

→ liaison GS/CP : Les enseignantes feront visiter une classe de CP aux élèves de Grande Section pendant une récréation puisqu'il ne nous est pas permis de brasser les élèves. Lors de la visite de la classe les enseignantes répondront aux questions des élèves. Les élèves de Mme Bonnelye iront le lundi 28 juin et de Mme Delaite le mardi 29 juin.

→ Vendredi 25 juin 19h30 : concert des enfants de maternelle suivi du concert de Xavier Stubbe : concert réservé aux parents des élèves concernés par le projet.

Mme Cantin propose d'ouvrir à plus de monde si les conditions sanitaires le permettent (espaces verts devant la maison des associations).

Le podium ne sera amené qu'au dernier moment (vendredi matin) au vu des conditions météorologiques.

→ Lundi 28 juin : Sortie EPS vélo (sur Montbizot) à la journée pour les CM1 et CM2 avec 8 parents agréés ainsi que 3 professeurs et M. LE Berre conseiller pédagogique. M. Le Berre et un parent d'élève hors CM prennent chacun un groupe en charge car le nombre d'encadrants serait insuffisant et la sortie ne pourrait avoir lieu sans leur participation. Cette activité est une « sortie à encadrement renforcé », il est nécessaire d'avoir 1 parent agréé pour 6 enfants.

Le nombre d'encadrants ayant augmenté, M. Le Berre pourrait rester sur le site de pique-nique ou nous pourrions faire de plus petits groupes.

Les parents agréés ont eu une formation théorique en visioconférence ainsi qu'une partie pratique de 2h. L'agrément est valable 4 ans. Il est proposé principalement aux parents des élèves de cycle 3.

Les CE2 participent au cycle bicyclette mais ne feront pas la sortie à l'extérieur.

→ Mardi 29 juin : visite de l'école maternelle (de 17H00 à 18H30) pour les parents d'enfants entrant en PS à la rentrée 2021, 4 visites par petits groupes de 5 familles. Mmes Harbeby et Loison feront les visites.

Pas d'inscriptions en présence pour les parents connaissant déjà l'école, les nouveaux parents ont été accueillis à l'école pour l'inscription.

→ Jeudi 1 juillet : journée espace pour les CM1, en ateliers comme pour les CE2/CM2 (la journée ayant été annulée pour les CM1 car classe fermée pour raisons de covid)

→ Vendredi 2 juillet : journée festive pour les élèves pour pallier la fête de l'école qui n'aura pas lieu : jeux sportifs pour les élèves de l'élémentaire et jeux divers pour les maternelles suivis d'un goûter pour tous. Certains parents de l'association de parents qui traditionnellement prépare la fête de l'école participeront à l'organisation de cette journée sur demande des enseignants. L'équipe enseignante les remercie pour leur investissement. Il y aurait des parents disponibles pour animer les jeux (la pêche aux canards, le chamboule-tout, ...)

Le même jour, après la sortie de 16h30 : accueil des CM2 pour une « soirée nocturne » avec au programme : escape game, pique-nique et jeux de société conviviaux. Plusieurs enseignantes s'associeront à Mme Loison pour organiser une soirée festive aux élèves de CM2 qui quittent l'école primaire.

Mme Cantin propose tables et chaises si besoin pour cette soirée nocturne.

→ Lundi 5 juillet : 6 classes iront au dojo sur des créneaux s'étalant sur la journée entière pour une séance découverte de cette activité sportive proposée par le club de judo de Neuville.

→Vendredi 2 juillet : remise des bons d'achat en librairie aux CM2 (33 élèves)

3) Bilan des absences :

Le respect des gestes barrières a-t-il freiné la propagation des maladies habituelles ? Que ce soit coïncidence ou corrélation, il y a eu peu d'absences globalement concernant les absences pour maladie. Les absences « répétées » étaient celles concernant les cas contacts. Les lavages de mains seront assouplis à la rentrée prochaine mais maintenus tout de même. Les absences pour convenance personnelle ont été moins fréquentes sans doute parce que l'année 2020/2021 a été particulière. Nous nous sommes montrés plus indulgents lorsque les familles s'absentaient pour convenance personnelle à cause de la situation sanitaire qui a empêché certaines familles de se retrouver en famille ou d'avoir quelques congés mais nous espérons que ce ne sera pas pris comme un message de tolérance sur les absences hors temps scolaire. S'il y a absence pour convenance, une demande doit être faite à la directrice. Lorsque les enfants sont régulièrement absents ou en retard pour des raisons qui nous paraissent injustifiées, l'enseignant rappelle aux parents oralement ou dans le cahier de liaison que la ponctualité et / ou l'assiduité sont importantes car les absences répétées nuisent aux progrès de l'enfant.

Soulignons les efforts des parents pour être ponctuels le matin. L'école commence à 8h45, il faut que le portail soit fermé à 8h45 pour que les apprentissages démarrent le plus tôt possible.

4) Sécurité à l'école

Les exercices de sécurité ont été effectués (incendie). Tout se déroule rapidement et sans difficulté même lorsque les élèves ne sont pas prévenus. L'exercice étant un peu routinier, nous essaierons de prévoir des exercices un peu différents pour attirer l'attention des enfants sur l'importance de ces exercices (accès bloqué, personne observatrice, ...)

5) Projet d'école

Le projet d'école est un outil de mise en cohérence des enseignements et de continuité des apprentissages au service de la réussite des élèves. Il nécessite d'analyser la réalité de l'école, d'établir un état des lieux des pratiques d'enseignements et de leurs impacts sur les résultats des élèves. L'équipe s'appuie sur des indicateurs (résultats évaluations, enquête...). L'équipe enseignante définit ensuite des axes de travail et élabore un programme d'actions en lien avec les objectifs définis dans ces axes.

Le projet d'école 2020/2024 avait été reporté à 2021. Une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves, du principal du collège du secteur, des professeurs de sixièmes puis de l'infirmière scolaire du secteur ainsi que des élèves en 6^{ème} ayant quitté l'école l'année dernière afin d'établir un diagnostic sur les besoins de nos élèves.

Il en ressort que le climat scolaire est bon, les enfants se sentent très bien dans l'école. Les règles de vie semblent bien assimilées des enfants même si elles ne sont pas forcément précisément connues des parents. Redéfinir les règles de vie dans la cour, et chercher un moyen de les diffuser auprès des parents.

Cependant, un parent a regretté le « peu » d'anglais mis en place ce qui a permis de questionner les différentes pratiques, l'équipe enseignante travaille donc sur une méthode d'anglais progressive du cycle 1 au cycle 3 pour la (ou les) rentrée(s) prochaine(s).

Peu de conflits entre les enfants mais toujours pris au sérieux par les adultes. Des projets intéressants qui rendent l'école accueillante pour les élèves. Des enfants qui n'ont aucune difficulté à s'adapter au collège même si les enfants de Neuville sont parfois trop dans un « petit cocon » les empêchant de se confronter entièrement à la réalité et aux attentes du collège.

Les évaluations de CP et CE1 révèlent que la très grande majorité des enfants n'a pas de difficultés majeures. Le point plus faible étant la compréhension de l'écrit ou la résolution de problèmes. Les évaluations en 6^{ème} mettent en avant globalement les mêmes constats.

Le projet d'école va donc s'articuler autour de 3 axes de travail :

- > la compréhension de l'écrit et la maîtrise du langage ;
- > la manipulation en mathématiques et l'apprentissage à résoudre des problèmes ;
- > le développement des compétences psycho-sociales en favorisant la coopération et les échanges entre élèves au sein des apprentissages, mais également en les aidant à adopter un comportement éco-citoyen, et enfin en privilégiant l'écoute, le débat, l'argumentation et le plaisir de partager entre eux.

Le projet d'école est soumis actuellement à Madame l'Inspectrice pour validation. Nous pouvons être amenés à retravailler notre projet.

6) Eco-délégués pour l'année scolaire 2021/2022

Le projet d'éco-citoyens est un projet à l'initiative de la municipalité sur le thème de l'environnement, au moyens d'actions et d'idées qui seront étudiées pour la commune mais aussi prolongées au sein de l'école. C'est un projet qui vise à faire participer toute l'école mais qui ne concerne que les CM pour les délégués. Il n'y aura pas de campagne comme il en a existé lors du conseil municipal enfants, mais une élection de délégués au sein des classes. Cette élection sera faite en mairie. Les délégués, au nombre de deux ou trois par classe, auront une mission de rapporteur et de coordinateur entre l'école et la mairie.

Dès la deuxième semaine de la rentrée, une présentation de la mission sera faite aux CM avant de procéder à l'élection des éco-délégués qui seront élus pour une année.

Eco-délégués obligatoires au lycée et au collège, donc il y a un intérêt de les préparer dès maintenant à ce projet. Divers thèmes pourraient être abordés : les déchets (à l'école, à la cantine, ...), le tri, Certaines actions pourraient également être proposées : journée crayon de papier,

7) Rentrée 2021, effectifs et répartitions

Effectifs au 18/06/2021 : 204 élèves

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
18	19	29	36	25	22	29	26

Proposition de répartitions

PS	MS/GS 1	MS/GS 2	CP 1	CP 2	CE1	CE2	CM1	CM2
18	13 + 11	6 + 18	18	18	26	22	29	26
À titre indicatif :								
Mme Harbeby	M. Lebrun	Mme Delaite	Mme Bonnélye	Mme Delaurière	Mme Kelma	Mme Levillain	Mme Gibon	Mme Loison

Travaux prévus dans l'école au cours de l'été / Installation de l'équipement informatique :

Installation des 2 CleverTouch pour les classes non pourvues (début de l'été), et remplacement de tous les anciens ordinateurs.

Peinture du restaurant scolaire seront refaites durant l'été, et le mobilier sera changé (environ 1/3 du mobilier : tables de 6, ...).

Mme Loison tient à remercier les agents techniques et souligne leur disponibilité.

Fournitures pour la rentrée : les listes de fournitures demandées aux familles ne sont pas prêtes, elles seront communiquées aux familles par mail à la fin de l'année scolaire. Nous faisons le nécessaire pour que ces listes soient allégées le plus possible (grâce au budget mairie) et nous encourageons les enfants à réutiliser le matériel encore en bon état.

8) Parents élus et bureau de vote 2021/2022

Constitution du bureau de vote pour les élections des représentants de parents 2021/2022 : Mme Loison rappelle aux parents élus que leur mandat dure jusqu'aux élections suivantes (octobre 2021). A ce titre, la présence d'un minimum de parents (4) est nécessaire pour la tenue de ces élections.

9) Questions des parents d'élèves :

Il n'y a pas de questions.

Séance close à 19H50

Mme Loison